



## Soutien aux demandeurs d'asile

Ces dernières années, comme partout en Europe et en France, la ville de Bourg-en-Bresse reçoit des migrants sur son territoire. Certains d'entre eux viennent demander l'asile. La préfecture, chargée de leur hébergement, ne remplit pas les obligations que la loi lui impose. Expulsés, déplacés d'abris en abris, plusieurs dizaines d'entre eux vivent aujourd'hui sous des tentes, sans eau, sans sanitaires ni électricité, sur un parking privé. Nous demandons, conformément à la loi ( la convention de Genève sur le statut des réfugiés a été signée par la France le 28 juillet 1951), qu'ils soient logés par l'Etat.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

Collectif solidarité migrants :RESF01/ Ligue des droits de l'homme/ CIMADE/ Comité de Vigilance/ Emmaüs/ ATTAC/ Small Axes/ Union Syndicale Solidaire/ CGT Educ'Action/ FSU/ SNUlpp/ NPA/ PCF/ Les Alternatifs/ Le Parti de Gauche .

**Contact : collectif.solidarite.migrants@gmail.com**